

Animateur référent espace jeunesse H/F

Animateur territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2025-VERSAILLES-294

Localisation du poste : Versailles

Direction concernée

EDUCATION - JEUNESSE

Domaine d'activité

Education, animation

Service concerné

JEUNESSE

Catégorie du poste

B

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Sous la responsabilité du chef de service Jeunesse, vous assurerez la direction et l'animation du futur espace jeunesse, dont l'ouverture est prévue en 2026. En phase de préfiguration, vous contribuez activement à l'élaboration du projet dans toutes ses dimensions : pédagogique, organisationnelle, logistique, partenariale.

Vos responsabilités

- En phase de préfiguration (2025/2026), élaborer le projet pédagogique et la future programmation de l'espace jeunesse
- A partir de septembre 2026, assurer la direction et l'animation (en binôme avec le chargé d'animation et de projets) de l'espace jeunesse : accueil des jeunes, animation des temps formels et informels, proposition de formats d'activité, recherche de partenaires ressources, communication, gestion financière, administrative et logistique...
- Contribuer à la mise en oeuvre de la feuille de route et participer aux projets et actions du service (Forum de l'orientation, projets du Conseil d'Actions des jeunes...)

Votre profil

Formation

Ce que nous recherchons chez vous

- Dynamisme, capacité à proposer et innover !
- Appétence pour le lien avec le public jeune et leurs besoins, compétences techniques
- Expérience significative dans l'animation et la direction d'ACM (BAFD, BPJEPS ou équivalent requis)
- Sens de l'organisation, rigueur, expérience dans la conduite de projet
- Fortes qualités relationnelles, capacité à adapter son discours en fonction de l'interlocuteur : jeunes, familles, partenaires...

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Ce que nous vous offrons

- Un collectif de service et de direction dynamique et engagé
- Un environnement de travail stimulant et bienveillant
- L'opportunité de créer et innover autour d'un nouveau projet fédérateur
- Des opportunités de formation et d'évolution professionnelle

Cycle de travail :

- Poste à 39h/semaine dans un premier temps puis annualisé à compter de septembre 2026
- Disponibilité : horaires décalés, travail certains soirs et week-end, possible départ en séjour

Conditions d'exercice :

- Poste basé à l'Hôtel de Ville puis au sein de l'espace jeunesse courant 2026
- Bureau équipé, smartphone, ordinateur portable, pool de véhicules de service
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + autres primes
- Participation à la mutuelle, remboursement transport, accès à la Caisse d'Entraide